



PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lettre
d'information**

Décembre 2023/
Janvier 2024



L'égalité
des **chances**
dans les
Hauts-de-Seine



Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2024, j'ai eu l'occasion de souhaiter à chacun d'entre vous, une très belle année.

Cette rentrée a été placée sous l'égide de projets d'envergure, avec notamment la perspective d'élargissement des cités éducatives de Nanterre et Gennevilliers. Cette initiative vise à renforcer le soutien aux jeunes en favorisant l'accompagnement scolaire et l'accès aux ressources nécessaires à leur épanouissement.

Les dernières concertations citoyennes organisées à Nanterre et à Asnières-sur-Seine ont été des moments précieux pour recueillir les attentes des territoires. La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 14 février à 17h30 dans le quartier des Blagis. Les résultats de ces échanges seront au cœur des Contrats Engagement Quartiers 2030.

Par ailleurs, les Contrats Engagement Quartiers 2030 sont en voie de finalisation en lien avec les territoires et les communes. Les échanges entre les acteurs locaux convergent vers la signature prévue fin mars 2024.

En parallèle, le dernier Comité Interministériel des Villes organisé le 27 octobre dernier, a permis de mettre en avant quatre objectifs majeurs : la transition écologique, le plein-emploi, le renforcement des services publics et le renouvellement des outils de la politique de la ville. Ces orientations sont progressivement déclinées dans notre département pour améliorer le quotidien des alto-séquanais des quartiers prioritaires.

Dans cette dynamique, le renouvellement des conventions d'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties offre une opportunité pour les bailleurs sociaux de s'engager en proposant des contreparties concrètes.

Je me tiens aux côtés des équipes de la politique de la ville et de la cohésion sociale, à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces actions. Ensemble, construisons un avenir plus équitable pour tous.



Nadège Baptista

Préfète déléguée
pour l'égalité des chances
des Hauts-de-Seine



● ● ● QUARTIERS D'HIVER OLYMPIQUES



Dédiés aux projets mettant en valeur les échéances olympiques à venir, les financements Quartiers d'hiver Olympiques permettent, jusqu'à ce mois de février 2024, la mise en œuvre d'actions au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, durant les congés scolaires, autour des valeurs de l'olympisme.

Dans ce cadre, la Préfecture des Hauts-de-Seine a soutenu 21 projets portés par les acteurs locaux.

1000 LIVRES POUR LES RESTOS DU COEUR ● ● ●

Le 19 décembre, l'ONG Biblionef et les Restos du cœur ont déployé à Asnières, une « opération 1000 livres » sur les thèmes du sport, de l'amitié, de l'aventure... Ces livres neufs issus de grandes maisons d'édition ont été offerts aux familles d'enfants de 5 à 15 ans accompagnés par les bénévoles de l'équipe départementale des Restos du cœur. Les Restos du cœur sont très investis tout au long de l'année sur les enjeux de la lecture publique.

● ● ● LE VILLAGE URBAIN DE VAGABOND CREW

Le 29 décembre, l'association Vagabond Crew a organisé au cœur des Hauts d'Asnières un grand « battle » de breakdance qui a réuni de nombreux talents !

Ce rendez-vous a aussi été l'occasion pour les partenaires de l'insertion socioprofessionnelle et des entreprises (notamment de sécurité) de rencontrer les jeunes sur site. L'opération « battle et village urbain » sera reconduite et amplifiée lors des vacances scolaires d'hiver, à quelques semaines des Jeux Olympiques.

CONTRATS ENGAGEMENTS JEUNES ● ● ●

Les « Contrats Engagements Jeunes, volet jeunes en rupture » sont dédiés aux parcours des jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus, ou vingt-neuf ans révolus lorsque la qualité de travailleur handicapé leur a été reconnue, qui ne poursuivent pas d'études, ne sont pas en formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Ces projets ont démarré en décembre. Deux structures départementales et une interdépartementale s'ajoutent aux cinq déjà conventionnées en octobre 2022 : Faire, Club Relais et Apprentis d'Auteuil. De plus, deux structures interdépartementales (Abajad, Synergie Family) ont vu leurs projets prolongés et renforcés.



360° SOLUTION EMPLOI NOYER DORÉ À ANTONY, DE L'INNOVATION SOCIALE ET CULTURELLE

Le «Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse» d'Antony s'est réuni le 5 juillet avec l'ensemble des partenaires, piloté par l'État pour organiser un renforcement de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Il s'agit d'une action collective qui implique les associations locales (Activ'Doré, Femmes Relais, Conseil citoyen, Pierre Kohlmann, Perspectives et médiation), les services municipaux de proximité (Ecoute du Noyer Doré, le Onze), et les institutions de terrains (Mission locale, GIP, Vallée Sud Emploi).

À cet effet, l'agence Art'Franchi (en lien avec l'association Smile mouvement), est allée vers les antoniens en impossibilité de partir en vacances. Ainsi, du mois d'août au mois de novembre 2023 inclus, l'agence a réalisé un repérage actif des «NEET» (ni en situation d'emploi, d'éducation ou de formation) habitant le quartier du Noyer Doré.

Art'Franchi a su fédérer les associations locales autour d'un objectif partagé celui de développer l'employabilité grâce à un circuit d'apports culturels et artistiques (art oratoire, jeu théâtral, chant, danse, éloquence).

FABRICATION DES TROPHÉES OLYMPIQUES PAR LES JEUNES DE LA CITÉ DES MUSICIENS



Au mois de novembre 2023, le musée national de la céramique et Manufacture de Sèvres a accueilli un groupe constitué de 25 élèves de troisième issus du Collège Joliot Curie. L'établissement d'enseignement public est situé au coeur de la Cité des musiciens à Bagneux. Les collégiens balnéolais contribueront à la fabrication de 90 trophées Olympiques qui seront décorés par les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris. Ils seront accompagnés par leurs enseignants et les artistes du musée national de la céramique.

Dans cette optique, une visite mensuelle a été mise en place afin de leur enseigner les techniques de fabrication de la céramique, de la matière brute à l'objet final. L'enjeu parallèle étant de respecter la tradition tout en y incluant la modernité par l'art contemporain.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 27 mars prochain pour la cuisson. Les équipes de la Manufacture se relaieront pour maintenir les fours à bois qui n'avaient pas produit de trophées olympiques depuis 1924. De par l'effort à produire et l'exceptionnalité de l'évènement, c'est un temps fort et riche en émotion qui attend les alto-séquanais, et surtout les jeunes balnéolais qui seront, sans aucun doute, emplis de fierté !



CONTRATS "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"



L'année 2024 constitue une étape importante dans la politique urbaine, ponctuant une décennie depuis la loi n° 2014-173 du 12 février 2014. Suite au lancement du plan "Quartiers 2030" en juin 2023, les acteurs sont mobilisés pour signer de nouveaux contrats de ville Engagements Quartiers 2030 avant le 31 mars 2024.

Ce nouveau cycle de contractualisation repose sur une géographie prioritaire actualisée par la publication du décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023. Celui-ci vise à déployer des stratégies territorialisées répondant aux enjeux locaux, en étroite collaboration avec les habitants.

L'analyse des contributions sur la plateforme numérique "Quartiers 2030" et les concertations avec les élus ont permis de préciser les modalités de mobilisation, de structuration et de gouvernance des contrats de ville. Trois grandes orientations émergent :

1. Une mobilisation partenariale étendue, impliquant activement les collectivités, avec une attention particulière à la mobilisation des fonds européens ainsi qu'à la participation des acteurs publics et privés.
2. La prise en compte systématique de la participation citoyenne, depuis l'élaboration des contrats jusqu'à leur mise en œuvre.
3. L'articulation essentielle des contrats de ville avec les autres contractualisations, notamment pour assurer la mobilisation du droit commun et garantir une coordination efficace entre les différents partenaires.

Des réunions annuelles sont prévues pour suivre l'avancement des contrats, coordonner les actions des partenaires et définir des indicateurs de suivi précis.

Accès aux droits et à l'emploi



● ● ● Une nouvelle maison France Service à Nanterre



Une nouvelle maison France Service a vu le jour le vendredi 19 janvier 2024 dans le quartier du Chemin-de-l'île à Nanterre. Pour cette nouvelle labellisation, étaient présents la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, le Maire de Nanterre, la Déléguée Régionale du Groupe La Poste Île-de-France ainsi que de nombreux partenaires engagés. Il s'agit de la 12ème Maison France Service ouverte dans les Hauts-de-Seine pour un meilleur accès aux droits en proximité.

Les JOP, catalyseurs d'emplois et vecteurs d'insertion ● ● ●

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances s'est rendue mercredi 7 février à la Direction Territoriale France Travail 92 afin de suivre l'avancée des recrutements dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Dans le but de garantir le bon déroulement des jeux, France Travail s'engage dans une grande campagne de recrutement, en lien avec les entreprises attributaires des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de la propreté, du nettoyage et de la sécurité. À titre d'exemple, dans le champ de la sécurité, ce sont environ 25 000 recrutements qui doivent être réalisés en Île-de-France.





● ● ● LUTTE CONTRE LES CYBERVIOLENCES

Le 5 décembre dernier, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine a organisé un colloque majeur pour lutter contre les cyberviolences au sein du couple, s'inscrivant dans son plan d'action globale axé sur l'égalité des chances, la lutte contre les violences faites aux femmes et la sensibilisation des jeunes à l'égalité femmes-hommes.

Le colloque a identifié les cyberviolences conjugales telles que le cyberharcèlement, le cybersexisme, le «revenge porn» et le «slut-shaming». En lien avec les institutions et les associations, il a permis la création de dispositifs pour offrir soutien et conseil.

Dès aujourd'hui, des numéros sont déjà disponibles, tels que le 30 18, le 119 et le 3919. En parallèle, Centre Hubertine Auclert a élaboré un guide de prévention contre les cyberviolences. Enfin, un partenariat avec la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine vise à recueillir les plaintes de témoignages de cyberviolences.

Le plan interministériel pour l'égalité 2023-2027 souligne trois mesures nationales contre les cyberviolences, incluant des kits de formation, une enquête annuelle, et le développement de la visio-plainte. Les cyberviolences, telles que le cyber-harcèlement et le revenge porn, sont définies, et des dispositifs sont mis en place pour offrir soutien et conseil.

CONTRATS LOCAUX CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



Depuis 2019, des réunions ont jalonné la mise en place des contrats locaux contre les violences sexistes et sexuelles, s'inscrivant dans un engagement à long terme. Encouragées par le Grenelle des violences, plusieurs villes, dont Suresnes en 2019 et Châtillon en 2021, ont signé ces contrats.

Malgré le désir exprimé en décembre 2022 d'une réunion pour établir une coopération sur le sujet des violences faites aux femmes, la crise sanitaire a empêché son déploiement. Le 20 mars 2023, une réunion a soutenu le déploiement des contrats locaux, intégrés au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance des villes selon les directives du Grenelle des violences. Plusieurs villes ont déjà signé ces contrats, avec une réunion en décembre 2022 visant à partager des bonnes pratiques.

Ces réunions, s'échelonnant depuis 2019, témoignent d'un engagement continu dans la lutte contre les violences faites aux femmes. La réunion du 12 janvier 2024 a permis de poursuivre l'accompagnement des 20 communes qui étaient représentées.



TOP 92 "En route vers les Jeux"


Le cinquième Comité de Pilotage des Jeux Olympiques Paris 2024 s'est déroulée le vendredi 15 Décembre 2023 en présence du Préfet des Hauts-de-Seine et du Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques. À J-224 avant les Jeux Olympiques, les communes de notre département sont totalement mobilisées. Treize délégations olympiques seront accueillies sur notre territoire durant les JOP.

Le département des Hauts-de-Seine se prépare à accueillir trois épreuves olympiques majeures à Colombes et Nanterre. Au stade Yves-du-Manoir à Colombes, du 27 juillet au 9 août, auront lieu les épreuves de hockey sur gazon. Simultanément, Paris La Défense Arena accueillera les épreuves de natation, de water-polo et de para-natation programmées du 27 juillet au août 11 août. Le prochain Comité de pilotage départemental se tiendra le vendredi 1er mars 2024.

Vos contacts

Pour les personnels de l'Éducation Nationale :

Nicole CHEDOTAL & Arnaud PERSIN, conseillers pédagogiques départementaux en éducation physique et sportive (CPD EPS)

 ce.cpdeps92@ac-versailles.fr

Pour les collectivités et mouvement associatif :

Océane BOUTARD, chargée de mission sport JOP 2024

 oceane.boutard@ac-versailles.fr

Philippe GERARD, référent Paris 2024

 philippe.gerard@ac-versailles.fr



Billetterie sociale pour les Championnats d'Escrime Fauteuil

Les Championnats d'Europe d'Escrime Fauteuil, qui se dérouleront à la halle Carpentier à Paris du 5 au 10 mars prochain, sont prêts à accueillir l'élite européenne de ce sport.

La préfecture des Hauts-de-Seine souhaite permettre aux altosequannais d'encourager nos escrimeurs français lors de cet événement exceptionnel en associant les habitats des quartiers prioritaires. Cette possibilité est ouverte par la délégation interministérielle aux grands événements sportifs, la Préfecture de région, la DRAJES, l'ARS, la Région académique d'Île-de-France ainsi que la Fédération Française de Handisport.

Dans le but de promouvoir une participation plus large et de susciter l'intérêt pour le handisport, des billets seront disponibles **le mercredi 6, le samedi 9 et le dimanche 10 mars 2024**.

Les billets seront accessibles aux associations engagées auprès de la jeunesse et des sports, auprès des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ; aux centres sociaux et culturels ainsi qu'aux agents de l'État mobilisés sur la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Pour assister aux duels de nos meilleurs tireurs français, vous trouverez un lien vers le formulaire en ligne qui vous permettra d'adresser vos demandes de places.

Lien vers le formulaire : <https://forms.gle/H2pmpyk6dYM9RGmC9>

La date limite de dépôt est fixée **au 21 février 2024 inclus**. Le nombre de billets disponibles étant limité, nous vous conseillons de le remplir au plus vite.

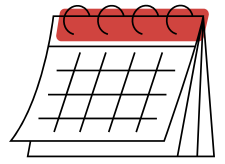


Retrouvez ici le calendrier du TOP 92

- Bois-Colombes : du 16 au 22 octobre 2023
- Gennevilliers : du 23 au 29 octobre 2023
- Villeneuve-la-Garenne : du 6 au 12 novembre 2023
- Clichy-la-Garenne : du 13 au 19 novembre 2023
- Asnières-sur-Seine : du 20 au 26 novembre 2023
- La Garenne Colombes : du 27 novembre au 3 décembre 2023
- Courbevoie : du 4 au 10 décembre 2023
- Neuilly-sur-Seine : du 11 au 17 décembre 2023
- Levallois-Perret : du 15 au 21 janvier 2024
- Puteaux : du 22 au 28 janvier 2024
- Boulogne-Billancourt : du 29 au 4 février 2024
- Saint-Cloud : du 5 au 11 février 2024
- **Chaville** : du 26 février au 3 mars 2024
- **Ville d'Avray et Marnes-la-Coquette** : du 4 au 10 mars 2024
- **Vaucresson et Garches** : du 11 au 17 mars 2024
- **Rueil-Malmaison** : du 18 au 24 mars 2024
- **Suresnes** : du 25 au 31 mars 2024



- Sèvres : du 16 au 22 octobre 2023
- Meudon : du 23 au 29 octobre 2023
- Clamart : du 6 au 12 novembre 2023
- Le Plessis Robinson : du 13 au 19 novembre 2023
- Chatenay-Malabry : du 20 au 26 novembre 2023
- Antony : du 27 novembre au 3 décembre 2023
- Bourg-la-Reine : du 4 au 10 décembre 2023
- Sceaux : du 11 au 17 décembre 2023
- Fontenay-aux-Roses : du 29 janvier au 4 février 2024
- Chatillon : du 5 au 11 février 2024
- **Bagneux** : du 26 février au 3 mars 2024
- **Montrouge** : du 4 au 10 mars 2024
- **Malakoff** : du 11 au 17 mars 2024
- **Vanves** : du 18 au 24 mars 2024
- **Issy-les-Moulineaux** : du 25 au 31 mars 2024
- **Nanterre** : du 1er au 7 avril 2024



- Mi-janvier 2024
Assises départementales de la réussite éducative
- Jeudi 18 janvier 15h
Réunion su les Contrats Engagements Quartiers 2030, Boucle Nord de Seine
- Vendredi 19 janvier 11h
Inauguration de la Maison France Service du chemin de l'île à Nanterre
- Lundi 22 janvier 15h
Signature du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration de Gennevilliers
- Mercredi 24 janvier 12h
Signature du Contrat Local de Santé à Clichy
- Lundi 5 Février 11h
Réunion sur le Contrat Engagements Quartiers 2030, Vallée Sud Grand Paris
- Mercredi 7 février
Séminaire départemental sur la prostitution
- Jeudi 8 février à 14h
Comité de pilotage du Plan Régional d'Insertion des Jeunes
- Vendredi 9 février
Évènement à l'attention du milieu sportif pour l'engagement de tous dans la lutte contre les violences dans le sport, notamment envers les mineurs
--> Comité de pilotage de la Cité de l'emploi de Villeneuve la Garenne à 14h30
--> Comité de pilotage de la Cité éducative de Villeneuve la Garenne à 16h
- Mercredi 14 février 17h30
Concertation citoyenne pour le quartier des Blagis
- Mercredi 6 mars à 9h30
Réunion d'information associant les partenaires des Contrats Engagements Quartiers 2030
- Vendredi 8 mars
Journée internationale des droits des femmes
- Fin mars 2024
Echéance pour la signature des Contrats Engagements Quartiers 2030



● ● ● Signature du CTAI de Gennevilliers

Le 22 janvier a été signé le premier contrat territorial d'accueil et d'intégration du département, entre la Ville de Gennevilliers et les services de l'État.

Fruit d'un travail collaboratif et d'un diagnostic partagé, ce contrat traduit une forte mobilisation des acteurs autour de l'intégration et de l'accompagnement des primo-arrivants.



Bénéficiant d'une longue tradition de solidarité et de collaboration envers les primo-arrivants, la Ville de Gennevilliers s'engage, notamment avec le soutien de l'État, à intensifier l'accompagnement, à renforcer les initiatives locales pour la formation linguistique, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle, ainsi que l'accès aux logements et aux soins.

D'autres CTAI pourront être conclus en 2024 avec les communes qui souhaiteront s'engager dans cette démarche.



Appel à projets du Fond de Développement pour la Vie Associative

Le lancement de l'appel à projet «Fond de Développement pour la Vie Associative» est lancé depuis ce début d'année. Il est disponible sur www.association.gouv.fr.

Cet appel à projet se décompose en deux temps. Le lancement de l'appel à projet lié à la formation des bénévoles (FDVA 1) et le fonctionnement des associations et leurs actions (FDVA 2).

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse mail :

www.association.gouv.fr



La date limite de dépôt est fixée :

FDVA 1 : 19/02/2024

FDVA 2 : 18/03/2024

Appel à projets Promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse en collaboration avec le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations lance un nouvel appel à projets "APEGA" qui a pour objectif d'expérimenter des dispositifs en matière d'égalité entre les filles et les garçons lors des temps péri et extrascolaires des enfants et des jeunes.

Toutes les informations relatives à cet appel projet, ainsi que le cahier des charges sont disponibles sur le site :

<https://injep.fr/experimenter/promotion-de-legalite-filles-garcons-lors-des-temps-periscolaires-et-extrascolaires/>

Dans le cadre de cet appel à projets, les dispositifs proposés par les porteurs de projet s'étendront sur 3 ans.

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse:

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fej-apega>



La date limite de dépôt est fixée au 11 mars 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.



Appel à projets Culture : C'est mon patrimoine !

Cette opération a été lancée en 2005 par le Ministère de la Culture. Elle est organisée en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mise en œuvre dans le cadre des objectifs communs de cohésion sociale, d'accès à l'offre culturelle des personnes qui en sont les plus éloignées et de participation à la vie culturelle.

Le cahier des charges et toutes les informations sur cet appel à projet sont disponibles sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/C-est-mon-Patrimoine>



Le projet s'adresse aux 6-18 ans et doit concerner 60% au moins des publics issus des quartiers prioritaires.

- Ouverture du dépôt des dossiers : 27 novembre 2023.
- Annonce des résultats : entre le 20 mars et le 01 avril 2024.

Contact : vos délégués du Préfet sur les territoires

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse:
pref-mvcs-vvv@hauts-de-seine.gouv.fr



La date limite de dépôt est fixée au 6 mars 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.



Appel à Projet : Été Culturel en Ile-de-France

L'Île-de-France lance un appel à projets pour l'Été Culturel 2024 en raison des Jeux Olympiques. Les critères essentiels incluent un accès libre et gratuit, des partenariats locaux, une diversité d'audience, la rencontre active avec les arts, l'intervention de professionnels, et le soutien à l'emploi artistique. Des projets en grande couronne et territoires prioritaires sont privilégiés, et les modalités de financement sont précisées. La subvention de la DRAC peut atteindre 80% dans les territoires ruraux. La date limite est le 29 février 2024. Célébrez l'esprit olympique avec des projets culturels inspirants cet été !

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse :

<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Ete-culturel>



La date limite de dépôt est fixée au 29 février 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.

Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

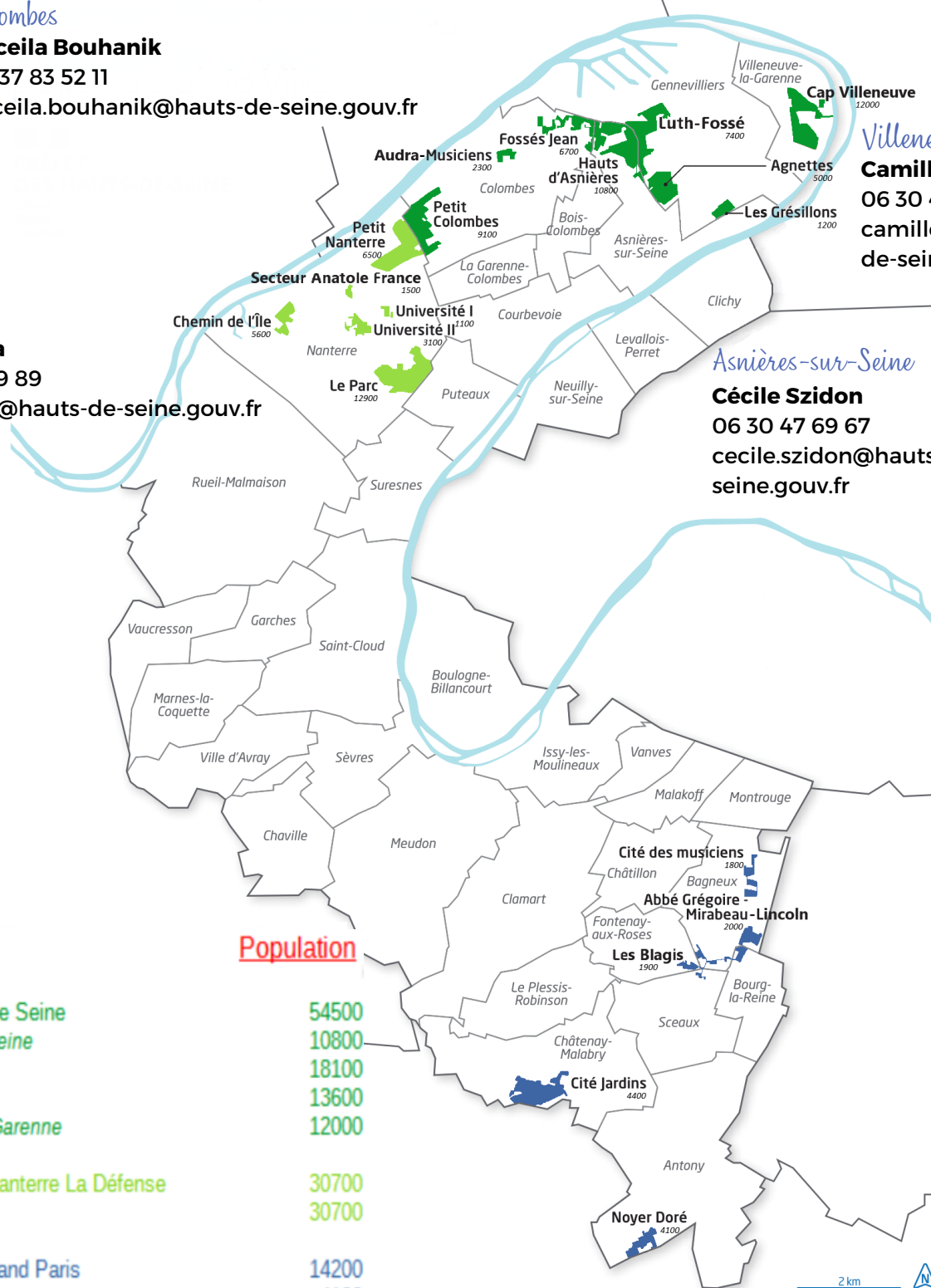
Gennevilliers
Anna Abadie
06 37 83 52 03
anna.abadie@hauts-de-seine.gouv.fr

Colombes
Koceila Bouhanik
06 37 83 52 11
koceila.bouhanik@hauts-de-seine.gouv.fr

Villeneuve-la-Garenne
Camille Gautard
06 30 47 72 66
camille.gautard@hauts-de-seine.gouv.fr

Nanterre
Carl Garcia
06 30 47 79 89
carl.garcia@hauts-de-seine.gouv.fr

Asnières-sur-Seine
Cécile Szidon
06 30 47 69 67
cecile.szidon@hauts-de-seine.gouv.fr



*Chatenay-Malabry, Bagneux,
Antony, Sceaux, Fontenay-aux-Roses,
Bourg-la-Reine*

Chaharazed Bouslah
06 45 20 74 09
chaharazed.bouslah@hauts-de-seine.gouv.fr

Source : Insee Filosofi 2019



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*